

# Installation du MJPM individuel

Deux Ateliers pour tout savoir

## Projet professionnel & Agrément DDETS (Préfecture)

Durée : 1 journée – Prochaines dates : Lundi 10 octobre 2022 - Jeudi 13 avril 2023 - Lundi 16 octobre 2023

A l'issue de la formation, le participant doit être en capacité, en vue d'obtenir son agrément comme MJPM individuel :

- De constituer son dossier complet de réponse à un appel à candidatures organisé par la DDETS
- De présenter et soutenir à l'oral son projet professionnel devant la commission départementale d'agrément

### Module 1 : L'appel à candidatures

- Du schéma régional à l'appel à candidatures : bases légales et réglementaires
- Publicité de l'appel à candidatures – Où le trouver ?
- Décryptage de l'appel à candidatures – Les différences d'un département à l'autre
- Remplissage, rubrique par rubrique, du formulaire de réponse (Cerfa)
- Le DIPM - la Notice d'information - le Projet professionnel
- Les pièces complémentaires
- Forme du dépôt et délais

### Module 2 : L'Audition devant la commission

- Composition, Rôle et Fonctionnement de la commission
- Préparation de l'audition : Anticiper les questions - Savoir se présenter & argumenter – Rester cohérent avec son dossier de formation au CNC MJPM et son dossier de réponse à l'appel à candidatures
- L'arrêté d'agrément & les voies de recours
- Questions / Réponses

## Création & Organisation du Cabinet MJPM

Durée : 1 journée – Prochaines dates : Mardi 11 octobre 2022 - Vendredi 14 avril 2023 - Mardi 17 octobre 2023

A l'issue de la formation, le participant doit être en capacité :

- De créer sa structure et de concevoir son organisation
- De déterminer le seuil de rentabilité de son activité de MJPM et d'établir un plan de trésorerie prévisionnel

### Module 1 : Statut juridique et Régime social

- Les implications du mode d'exercice individuel
- Choix du statut juridique - Démarches
- Régime fiscal et social (auto-entrepreneur et EI)
- Gestion du risque professionnel
- La protection juridique et patrimoniale du MJPM
- Mutualisation des charges : la SCM

### Module 2 : Financement de l'activité

- Modalités de rémunération du MJPM
- Compte de résultat prévisionnel
- Calcul du seuil de rentabilité
- Plan de trésorerie

### Module 3 : Organisation du Cabinet

- L'organisation de l'activité
- Définition des procédures internes
- Externalisation des tâches
- Choix d'un logiciel de gestion des dossiers des MP
- Gestion documentaire / Archivage
- Gestion comptable

### Module 4 : Installation

- Stratégie d'installation
- Etude d'opportunité
- Position des DDETS
- Questions/Réponses

Lieu : Paris 17<sup>e</sup> Durée : 7 heures/Atelier Horaires : 9h00 – 12h30 puis 13h30 – 17h00 Objectif : Perfectionnement des connaissances

Possibilité de suivre ces ateliers EN DIRECT par VISIOCONFERENCE

ISGT et IMaJIS sont des organismes de formation certifiés Qualiopi dans la catégorie « Actions de formation »